

TABLEAU 3 – INTÉRÊT ÉCONOMIQUE DE LA COMPLÉMENTATION

	ESSAI 3			
	BNC	BC	HNC	HC
CONSOMMATION				
✓concentré (87% MS à 300 €/T)	(35,8 kg/ 87% MS) x 300 €/T = 12,34 €	(46,6 kg/ 87% MS) x 300 €/T = 16,07 €	(29,2 kg/ 87% MS) x 300 €/T = 10,07 €	(41,1 kg/ 87% MS) x 300 €/T = 14,17 €
✓foin (85% MS à 125 €/T)	(22,4 kg/ 85% MS) x 125 €/T = 3,29 €	(17,3 kg/ 85% MS) x 125 €/T = 2,54 €	(18,1 kg/ 85% MS) x 125 €/T = 2,66 €	(15,5 kg/ 85% MS) x 125 €/T = 2,28 €
✓paille en finition (à 100 €/T)	38 jours x 1 kg x 100 €/T = 3,8 €	32 jours x 1 kg x 100 €/T = 3,2 €	31 jours x 1 kg x 100 €/T = 3,1 €	28 jours x 1 kg x 100 €/T = 2,8 €
CONSOMMATION TOTALE	19,43 €	21,81 €	15,83 €	19,25 €
VALORISATION CARCASSE SUR LA PÉRIODE DE L'ESSAI				
✓Prise de poids vif entre l'abattage et la mise à l'herbe	28 kg	29,6 kg	29,1 kg	28,9 kg
✓Rendement à l'abattage	46,2 %	46,9 %	46,7 %	46,9 %
VALORISATION CARCASSE (à 5,5 €/kg carcasse)	28 kg x 46,2 % x 5,5 € = 71,15 €	29,6 kg x 46,9 % x 5,5 € = 76,35 €	29,1 kg x 46,7 % x 5,5 € = 74,74 €	28,9 kg x 46,9 % x 5,5 € = 74,55 €
MARGE (valorisation carcasse - consommation)	51,72 €	54,54 €	58,91 €	55,30 €
DIFFÉRENCE DE MARGE SUITE À LA COMPLÉMENTATION		+ 2,82 €	+ 3,61 €	

tière à 100 € la tonne et une valorisation des carcasses à 5,5 € le kg montre que l'intérêt de la complémentation des agneaux pendant la période d'allaitement est financièrement intéressante lorsque l'herbe est peu abondante (+ 2,82 € par agneau). Dans ce cas, elle permet aussi de réduire la période de finition (- 6 jours) et donc le temps de travail de l'éleveur. Par contre, si l'herbe est disponible en quantité, il est plus intéressant de ne pas compléter les agneaux (+ 3,61 €

par agneau), sachant que la période de finition ne sera que faiblement majorée (+ 3 jours).

Source

Prache S. , Thériez M., Béchet G. 1992. Complémentation des agneaux au pâturage pendant la phase d'allaitement - Interaction entre le niveau de complémentation et la quantité d'herbe offerte et effet sur le niveau de parasitisme. INRA Prod. Anim. 5(2): 137-148. http://granit.jouy.inra.fr/productions-animales/1992/Prod_Anim_1992_5_2_06.pdf

Article "Pour l'engraissement des agneaux en bergerie, un concentré à volonté reste économiquement performant" :

ERRATUM

Dans cet article présenté en page 19 du précédent numéro de "Filière Ovine et Caprine", le paragraphe introduisant le 1er essai a été malencontreusement supprimé lors de la mise en page. Ce paragraphe est à placer juste après le titre « 1er essai ».

Cet essai a été mené sur deux lots de 27 agneaux, chacun constitué de 15 mâles et de 12 femelles, sevrés à 9 semaines et recevant un même foin donné à volonté. Le premier lot a bénéficié d'un apport de concentré à volonté (quantité plafonnée à 1220 gr brut par jour) tandis que le deuxième lot a été rationné à 50 % (610 gr brut par jour). Les agneaux ont tous été abattus au même poids (34 kg), sans tenir compte de leur état d'engraissement. Par kg de matière sèche (MS), le foin dosait 0.50 UFV, 66 gr de PDIE et 52 gr de PDIN et le concentré 1.00 UFV, 125 gr de PDIE et 164 gr de PDIN.

Toutes nos excuses pour les désagréments causés par cette erreur de mise en page!

